

Sept.
2009
N°7

CAMARET *Infos*

Bulletin Municipal de la ville de CAMARET-SUR-AIGUES

Sommaire

- 1 Le mot du maire
- 1 Collecte de sang
- 2 Grippe A (H1N1)
- 2 Eau d'Alcyon
- 3 Nouveau service pour la petite enfance
- 3 Mouvements du personnel
- 3 Crèche : pose de la première pierre
- 4 Manifestations
13 juillet
Fête « Plan de Dieu »
Un été en musique
- 5 Travaux d'été
- 5 CCAS
Transports scolaires
Visites à domicile des personnes âgées
Agenda
- 6 AGENDA 21
Le PDU
- 7 AGENDA 21
L'avenir de Camaret en débat
Transports en commun
Ville fleurie... et incivisme

- 7 Expression des élus
- 8 Conseil municipal
- 8 Nouvelles activités
- 8 État civil

CAMARET-Assos
Dans ce numéro



Le lâché de ballons par les enfants, en clôture de la cérémonie de pose de la première pierre de la future crèche.

Le mot du maire.

Chers concitoyens,

Ce début d'été aura été marqué par la pose de la première pierre de notre future crèche. La présence à cette cérémonie de nombreux partenaires m'a particulièrement ravie tant ce projet me tient à cœur. Ce magnifique édifice, idéalement situé à proximité des écoles, des équipements de loisirs et du centre ville, offrira dès la rentrée 2010 des conditions d'accueil nettement améliorées.

Nous avons décidé de reprendre à zéro le travail mené par la précédente municipalité

afin de proposer aux camarétois la construction d'un lieu d'accueil fonctionnel, adapté à la petite enfance et répondant aux exigences du Développement Durable. Celle-ci s'imposait face à une problématique énergétique croissante, mais aussi à notre volonté d'offrir un espace de vie sain et agréable à nos enfants. Françoise Dolto le disait bien: l'enfant est un individu à part entière, dès son plus jeune âge.

Notre volonté de mener une politique citoyenne dynamique est basée sur deux axes forts: l'accueil de la petite enfance, avec cette nouvelle crèche et le Relais d'Assistantes Maternelles qui ouvrira en septembre, et Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), un lieu de rencontre et d'échange entre enfants et parents encadré par des professionnels. L'objectif de la crèche n'est pas de pallier à l'absence des parents mais de permettre à l'enfant de découvrir la vie en collectivité, de se sociabiliser, de construire son identité et de se préparer à devenir un homme, un citoyen.

J'ai tenu, lors de la cérémonie, à remercier pour leur implication le personnel communal, ainsi que nos partenaires: L'État, l'ADEME et la Région représentée par Cécile HELLE, qui a annoncé l'obtention d'une subvention supplémentaire suite à notre candidature à l'appel à projet «100 bâtiments exemplaires à Basse Consommation», la MSA et la CAF dont le Président, Monsieur PALLEIRO était représenté par Monsieur MATHIEU, Vice-président, sans oublier l'architecte Axel COLLOT et son équipe, dont le magnifique projet a emporté l'unanimité.

J'ai voulu enfin souligner le rôle déterminant du Conseil Général. La pose de cette première pierre était inconcevable sans la présence à mes côtés de son Président, le Sénateur Claude HAUT, qui a prouvé que chaque échelon de la représentation publique était indispensable.

Cette nouvelle structure est un investissement à long terme, que la municipalité a choisi de ne pas négliger. C'est cela aussi le développement durable.

Marlène THIBAUD
Maire de Camaret-sur-Aigues



PROCHAINE COLLECTE DE SANG :

MARDI 20 OCTOBRE de 15H à 19H30
MARDI 22 DECEMBRE de 8H30 à 13H

à la salle polyvalente de CAMARET
UN GRAND MERCI A TOUS !!!

MAIRIE DE CAMARET-SUR-AIGUES - Cours du midi - 84850 Camaret-sur-Aigues
Tél. : 04 90 37 22 60 - Fax : 04 90 37 72 33 - mairie-de-camaret-sur-aygues@wanadoo.fr
Service Communication : communication.camaret@wanadoo.fr

Principe de précaution face à la grippe A (H1N1)

Lettre aux camarétois

Nous allons peut-être devoir faire face dans les semaines ou les mois qui viennent à une épidémie grippale.

Conscients de cette probabilité, nous entendons assumer pleinement notre rôle de protection de nos concitoyens dans la gestion de cette crise sanitaire.

Les avis des spécialistes, à ce jour, laissent à penser que la période estivale devrait voir le nombre de nouveau cas, en France, progresser légèrement ou stagner, pour éventuellement repartir dès l'automne et connaître son paroxysme à la saison grippale habituelle.

Nous placerons dans tous les lieux publics les

messages transmis par les autorités sanitaires nationales, sous forme d'affiches contenant les principes de base de précaution que vous connaissez bien, et que nous tenons à votre disposition.

Il ne s'agit pas de céder à une panique qui serait totalement préjudiciable à toutes et à tous, mais d'être juste conscient du problème. Au cas où le niveau d'alerte nationale serait monté d'un cran (de 5A actuel à 5B ou 6), cela signifierait que l'épidémie serait au plus fort et que d'autres mesures s'imposeraient à nous : interdiction des rassemblements, fermeture des écoles...

C'est **avant** que nous pouvons agir. N'hésitez pas à suivre les recommandations ci-contre en cas de symptômes.

• De quoi s'agit-il ?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les porcs. **C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme** (transmission interhumaine).

• Comment se propage cette grippe ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la **toux**, les **éternuements** ou les **postillons** ;
- par **contact rapproché**

avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ;

- par **contact avec des objets touchés et contaminés** par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur, ...).

• Quels sont les symptômes ?

Les **symptômes** sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : **fièvre supérieure à 38°**, ou **courbatures**, ou **grande fatigue** notamment, et **toux** ou **difficultés respiratoires**. Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant

ou le 15.

• Comment s'en protéger ?

- **Lavez-vous régulièrement les mains** au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- **Limitez les contacts non nécessaires avec une personne malade** ;
- **Couvrez-vous la bouche et le nez** avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez.

Et **jetez votre mouchoir dans une poubelle**.

- **Quand et par qui sont prescrits les antiviraux ?**

Des médicaments antiviraux (l'Oseltamivir

(Tamiflu) et le Zanamivir (Relenza) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

- **Existe-t-il un vaccin pour se protéger de cette grippe ?**

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

ADOPTONS
LES GESTES QUI NOUS
PROTÈGENT



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUEUR OU TOUSSER,
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU LE 15



POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr



Entretien de l'eau d'Alcyon

Si vous êtes propriétaire, certains d'entre vous ont reçu pour la première fois une facture pour l'eau d'Alcyon. Jusqu'ici, elle n'avait été adressée, en toute illégalité, qu'à ceux qui arrosaient. Le Préfet de Vaucluse vient d'y mettre un terme en ordonnant la mise en conformité d'office des statuts de l'association

syndicale des eaux d'Alcyon. Tous les propriétaires devront désormais contribuer à la taxe d'entretien, la taxe d'arrosage demeurant à la seule charge des concernés.

Un aspect positif de cette mesure a été d'éveiller la conscience de nombreux camarétois sur ce patrimoine

communal, et de leur faire découvrir en même temps l'existence du syndicat. L'eau d'Alcyon, trop discrète parce que souvent couverte, n'est pas qu'un simple ruisseau d'agrément. Sa fonction d'irrigation a toujours son utilité, mais les 22 km de voie d'eau, dont une bonne part est cachée et difficile d'ac-

cès, nécessitent un entretien permanent.

Marie-José Daumas, secrétaire du syndicat, explique que « maintenant qu'il faut payer, les gens veulent savoir comment cela fonctionne et comment utiliser cette eau ». Un gros travail pour satisfaire tout le monde.

Nouveau service pour la petite enfance

OUVERTURE D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)



Mme L'hadj

Quelques chiffres...

Naissances en 2008

61 pour 4207 habitants
(CCAOP : 180)

Places en crèche

22, bientôt 35
(CCAOP : 94 ; 107 en 2010)

Assistants Maternelles

29 (capacité : 70 enfants)
(CCAOP : 63 soit 170 places)

Dans le cadre de sa politique d'aide à la famille et de l'accueil du jeune enfant, la municipalité est porteuse d'un projet à visée inter communale.

Pour faire face au nombre croissant des naissances et du peu de places en crèche, à la difficulté de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, s'ouvrira en septembre un Relai d'Assistants Maternelles (RAM).

Ce relai sera animé par Mme Yamina L'hadj, éducatrice de jeunes enfants. La RAM a une existence intercommunale, puisque les élus de la CCAOP ont signé une lettre d'intention d'y adhérer. Mme L'hadj ira à leur rencontre en septembre afin d'établir un

planning de venues dans les différentes communes.

Le RAM est mis en place en partenariat avec la CAF, PMI de Vaucluse (Conseil Général). Plusieurs comités de pilotage ont eu lieu avec tous les partenaires pour que le projet d'aide à la famille réponde à vos besoins.

Ce projet s'inscrit dans la plate forme d'aide à la parentalité (ou d'autres actions seront proposées) qui sera couplé à la plateforme intergénérationnelle dans les murs de la ferme Bruscolini. En attendant les travaux, Mme L'hadj assurera l'accueil au CLSH. Les jours et les heures sont disponibles en mairie (04.90.37.22.60).

Rôle de l'éducatrice

- Accueillir les parents en recherche de modes de garde et les conseiller en fonction de leurs besoins,
- Prendre en compte toutes les inquiétudes pour proposer le mode de garde le plus adapté,
- Gérer le planning des assistantes maternelles agréées,
- Animer le temps de rencontre et d'animation pour les assistantes volontaires,
- Aider les parents à établir les contrats de travail avec les professionnelles.

Crèche : pose de la 1ère pierre

La 1ère pierre de la future crèche a été posée symboliquement le 8 juillet dernier par Madame le Maire, lors d'une cérémonie qui a rassemblé de nombreuses personnalités.

Ce bâtiment, qui répondra aux exigences du développement durable, est en passe d'obtenir le Label BBC (bâtiments basse consommation), le plus exigeant. Sa consommation énergétique sera en effet divisée par deux par rapport à un bâtiment conventionnel, et les panneaux photovoltaïques placés en toiture permettront de produire plus d'énergie qu'il n'en consommera.

Axel COLLOT, architecte à Vaison la Romaine et son équipe, ont atteint ce résultat sans débauche de

moyens, sans sur-isolation, simplement par une conception raisonnée, optimisant les formes et plaçant les bons matériaux aux bons endroits. Le volume est compact et un maximum d'espace est libéré pour des projets futurs.

La façade d'entrée affirmera son caractère protecteur à travers le long mur en pierres du Gard, au-dessus duquel flottera une toiture végétalisée plissée à la manière d'un terrain naturel.

La présence d'eau à faible profondeur permet un système de chauffage utilisant une pompe à chaleur eau/eau, qui offrira un très bon rendement, régulier tout au long de l'année. Un système de ventilation « double flux » permettra



un rafraîchissement naturel pendant les nuits d'été.

L'ouverture de la crèche est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2010 et les entreprises retenues se sont engagées à tenir les délais. Nous avons obtenu pour le financement du projet, estimé à 1 400 000€, les subventions suivantes, CNAF: 315 000€, Conseil Géné-

ral: 70 500 €, réserve parlementaire: 50 000€, Conseil Régional et l'ADEME: 2 700 €, auxquels nous pourrions ajouter les 70 000€ obtenus au titre de l'appel à projet « 100 bâtiments exemplaires à Basse Consommation » auquel nous avons postulé, et dont l'annonce a été faite au cours de la cérémonie.

Mouvements du personnel



Départ à la retraite d'un agent des services techniques. **Mr Robert UBASSY** exerce depuis sa nomination le 1^{er} mars 1974, la fonction de conducteur spécialisé 1^{er} puis 2^{ème} niveau au sein des services techniques de la commune de Camaret. Le 1^{er} juillet 2004, nommé chef de garage, il gère le parc matériel de travaux publics [...], l'entretien de la voirie, de la signalisation et du

meuble urbain, le curage des fossés, la manutention du matériel associatif et culturel, les travaux de terrassement et de réseau. Sur ses 35 années de carrière, on retiendra la bonne humeur et la joie que M. Ubassy a partagé avec ses collègues de travail.

A la rentrée, **Madame Guinrandy** et **Madame Itier** intégreront l'école maternelle la Souleiado.

Manifestations

LA MUNICIPALITÉ À L'INITIATIVE D'UN ÉTÉ FESTIF À CAMARET

13 juillet



Sur la place Saint An-déol, la traditionnelle soirée du 13 juillet, veille de notre fête nationale, a réuni cette année près de 350 personnes. Cette participation plus importante que l'an dernier témoigne

du succès rencontré auprès des camarétois par ce moment de détente et de convivialité. Si l'apéritif et les vins étaient offerts par la municipalité, certains convives ont eu l'heureuse idée de se munir de bonnes bouteilles de crus locaux qu'ils n'ont pas manqué de partager. Après un repas placé sous le signe de l'échange et de la gaieté, les rythmes de l'orchestre ont permis aux participants de prolonger la soirée dans une évidente bonne humeur.

Un été en musique...

Jazz dans les vignes

Pour sa première édition, le Festival d'été « jazz dans les Vignes » a fait escale à Camaret le 11 juillet dernier grâce à la détermination de François Denis et Marie-Claire Biscarrat, délégués respectifs aux associations et à l'action culturelle.

Deux trios ont occupé successivement la scène de la maison Bèque :

- Le Trio Fabien Mary, Trompette, Guitare et Contrebasse nous a offert un programme diversifié et vivant qui a mis en valeur le talent de jeunes instrumentistes, notamment celui du trompettiste Fabien Mary dont la technique brillante a émerveillé l'assistance.
- Le trio Olivier Truchot, Piano, contrebasse et batterie, a présenté un programme faisant appel à des thèmes connus mais aussi à des compositions plus originales du pianiste Olivier Truchot.

Cette agréable soirée, qui s'est sous un ciel clément et aurait mérité une plus nombreuse assistance, s'est terminée par la dégustation de quelques crus locaux proposés par les domaines La Berthète, Caboits, Moricelly, la Cave de Sérignan, que nous remercions.

Musique dans les Vignes

Comme à l'accoutumée depuis plusieurs années, notre commune a eu le privilège de recevoir, dans le cadre des concerts « Musique dans les Vignes » du 17 juillet dernier, deux interprètes de talent : Juliette Hurel à la flûte et Hélène Couvert au piano.

Prévue dans les jardins de la Maison Bèque, la représentation s'est réfugiée sous les voûtes de l'église communale ce qui n'a pas nui, bien au contraire, à la qualité de la prestation.

Au programme des œuvres, les compositeurs français Roussel, Fauré, Messian, Debussy, Poulenc qui ont permis d'apprécier la virtuosité des deux instrumentistes, chaudement applaudies par l'assistance qui les a rappelées à plusieurs reprises.

La soirée, « Musique dans le goût Français » s'est terminée par la traditionnelle dégustation des crus locaux des domaines JC Bouche, La Berthète,



Première Fête de l'AOC « Plan de Dieu »



Voulue par les commissions Fêtes et Animations et Développement Economique, sous la houlette de Bernard Dianoux, la première fête du Plan de Dieu a été couronnée de succès.

Organisée le 20 juin dernier en partenariat avec le Syndicat des Vignerons du Plan de Dieu, présidé par Béatrice Bouche, avec la participation de onze caves et domaines des quatre communes de l'appellation (dont le domaine des Caboits), la fête attiré plus de 200 participants dont plusieurs touristes de l'ouest et du nord de la France.

Cette manifestation originale, basée sur trois temps forts (une balade gourmande, une fête des vins et un repas en association mets et vins), a permis la découverte de nos beaux paysa-

ges viticoles et d'apprécier la qualité encore trop méconnue des vins du Plan de Dieu.

Vu le taux de satisfaction important manifesté par les participants, la mobilisation des élus, des bénévoles et des partenaires (La Poste, Crédit Agricole, Groupama, Club de Motoball, Inter Rhône et Marc Barthélémy), et surtout l'intérêt porté par les vignerons, la Municipalité affiche l'ambition de donner une envergure régionale à la seconde édition de l'année prochaine.



Moricelly, la Cave de Sérignan, que nous remercions pour leur disponibilité.

La Chorale « A travers chants » de Colmar

Le Dimanche 2 Août, les jardins de la maison Bèque accueillent, pour une soirée gratuite, la surprenante chorale « A travers chants » qui a ravi un public nombreux et visiblement connaisseur.

Le répertoire de la chanson française a été largement visité, toutes périodes confondues, et a donné lieu à une interprétation vocale de qualité agrémentée d'une mise en scène originale, ponctuée par des adages dont le caractère humoristique n'a échappé à personne.

Cette troupe de 25

chanteurs accompagnée d'une pianiste, d'un directeur et d'un régisseur, actuellement en tournée dans notre région, a reçu un accueil chaleureux amplement mérité tant par la qualité que par le caractère enjoué et convivial de sa prestation.

Après le spectacle, les spectateurs ont pu prolonger la soirée autour du traditionnel pot de clôture prévu par Marie-Claire Biscarrat et son équipe, et ainsi faire plus amplement connaissance avec nos hôtes d'un soir.



Travaux d'été

La période des vacances d'été est l'occasion pour les services techniques municipaux de réaliser les divers travaux d'entretien.

Une nouvelle aire de jeu a été mis à la disposition du CLSH, sur un espace adjacent de 1200m² utilisé jusqu'alors par les services techniques. Le terrain a été clôturé pour permettre aux enfants de jouer désormais en toutes périodes.

Des travaux de peinture et de rafraîchissement ont été réalisés dans les écoles et à la crèche. La cour « EST » de l'école maternelle a été complètement



refaite pour un montant avoisinant les 50 000 €, qui ont permis également d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Des travaux de mises en conformité ont du également être entrepris suite à la visite de la commission de sécurité. Le revêtement de la voie roulante a été réalisé chemin de Piolenc, et on peut d'ores et déjà en imaginer l'allure dans les

Réfection de la cour « EST » de l'école maternelle

semaines à venir.

L'objectif de la municipalité étant de privilégier les déplacements doux et de réduire la vitesse à l'approche du centre, la voie entre le chemin de la procession et la route d'Orange a été volontairement rétrécie, mais restera plus large, par exemple, que l'avenue Fernand Gonnet. Malgré un léger retard, cette avenue aura fière allure. Sitôt les travaux terminés, ceux du chemin Buisseron commenceront.

Les revêtements sur le chemin de Rasteau sont enfin terminés. L'éclairage public va suivre et les lis-

ses de sécurité seront mises en place d'ici la fin de l'année. Dans la perspective de finaliser la sécurisation de cette rue, la municipalité va lancer une étude pour réaliser la jonction des trottoirs entre l'avenue des Princes d'Orange et la rue Marie Curie.

Après la pause des congés, le renouvellement des canalisations d'eau potable se poursuivra sur le cours du Couchant pour se terminer sur le cours du Midi.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Transports Scolaires 2009 - 2010

Aide complémentaire aux familles aux revenus modestes

Le département de Vaucluse accorde aux élèves vauclusiens dont les parents ont de faibles ressources, le remboursement de la part du coût de transport scolaire restant à la charge des familles.

Pour prétendre à l'aide complémentaire de transport scolaire, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

• **Avoir sa famille domiciliée dans le département de Vaucluse,**

• **Disposer d'un revenu inférieur ou égal au barème fixé,**

• **Bénéficier d'un abonnement de transport scolaire subventionné.**

Les dossiers de demandes d'aide complémentaire aux transports scolaires sont à retirer au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la commune de Camaret à compter du **08 septembre 2009**.

Les familles se présenteront munies de leur

avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu 2008.

Le C.C.A.S. est ouvert le mardi de 13h00 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00.

Les dossiers complets devront être retournés au C.C.A.S. au plus tard le 30 avril 2010.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter à la Mairie Madame Sandrine BARROT au 04 90 37 22 60.

AGENDA

MARDI 8 SEPTEMBRE

Goûter champêtre avec ambiance guinguette, à l'Etang de la Garriguette à partir de 14h00. En cas de pluie : salle Renée Rousière, route de Violès.

Animation assurée par un accordéoniste.

Pour les Personnes de 65 ans et plus.

Inscriptions en Mairie au 04.90.37.22.60 auprès de **Sandrine BARROT** ou **Martine CELAIRE**

ATTENTION

Ne sont pas concernés par l'aide complémentaire de transport :

• les allocataires du RSA

(Revenu de solidarité Active) qui bénéficient d'une prise en charge particulière.

• Les maternelles

• Les trajets inférieurs aux distances minimales de 3km en zone urbaine et de 5 km en zone rurale.

• Les élèves résidant dans une commune pourvue d'un établissement dispensant l'enseignement suivi et scolarisés dans une autre.

Visites à domicile des personnes âgées

Notre programme électoral est un document de travail auquel nous nous référons en permanence au quotidien. Notre engagement pour une politique en faveur des personnes âgées y figurait en bonne place, indiquant en tête : « nous agissons en faveur du maintien à domicile » et

« nous lutterons contre l'isolement ».

C'est chose faite avec le recrutement de Madame Melissa ZABÉ au poste d'animatrice au futur centre intergénérationnel. Celle-ci débutera, dès sa prise de fonction le 24 août, un programme de visites à domicile auprès des personnes

âgées les plus isolées. Après l'ouverture du centre, elle y assurera également sa fonction d'accueil et d'animation tout en poursuivant ses visites à domicile.

La Commune a par ailleurs déposé une demande auprès du Conseil général pour le plan gérontologique

de 2012. Nous avons souligné que l'allongement de la durée de la vie était une réalité à laquelle l'action municipale devait apporter les réponses appropriées. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter

Mme Sandrine Barrot ou **Mme Martine Célaire** au **CCAS (04 90 37 22 60)**

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Un plan ambitieux pour la circulation, le stationnement et les déplacements doux

La municipalité vient d'élaborer un des premiers PDU dans la région pour une commune de moins de 10.000 habitants, afin de corriger les erreurs du passé et de concrétiser ses engagements en faveur du développement durable.

Ce plan est le fruit d'une collaboration entre les commissions Développement économique (présidée par Laurent Arcuset), Aménagement et développement durable, (présidée par Michel Paialunga), et l'Agence Paysages d'Avignon, un cabinet reconnu pour ses compétences en termes d'accompagnement de communes (Aubagne, Avignon, Cannes) et d'intercommunalités (Nice Côte d'Azur).

Les 5 grands objectifs du PDU ont été ainsi définis :

- Sécuriser les usagers de la voirie et les riverains (et plus particulièrement les plus vulnérables),
- Développer les déplacements doux,
- Favoriser l'accès aux commerces de proximité et aux services publics,
- Fluidifier la circulation,
- Valoriser le patrimoine.

Le PDU a été présenté devant le bureau de l'UCAV (Union des Commer-

çants, Artisans et Viticulteurs de Camaret), ainsi qu'à la population au cours d'une réunion publique en juin. Plusieurs actions seront entreprises dès le second semestre 2009 et se poursuivront tout au long de la mandature.



Les principales orientations organisées en 6 axes stratégiques

1. Organiser la circulation pour renforcer la sécurité de tous les usagers, en limitant les vitesses et en améliorant les carrefours dangereux.

- Redonner progressivement la priorité à droite
- Limiter la vitesse à 50 km/h en zone urbanisée
- Limiter la vitesse à 30 km/h en centre-ville et dans les lotissements

Bon à savoir : Dès 2009-2010, la signalisation va être revue pour atteindre ces objectifs.

2. Organiser le stationnement et développer les déplacements doux en centre ville, en prenant des mesures à court terme.

- Valoriser (et sécuriser) le chemin de la Clavonne pour rendre accessible le parking
- Mettre en double sens la rue du Patiol pour faciliter le stationnement
- Poser des garde-cycles en centre-ville et pour les services publics
- Créer deux emplacements pour les livraisons des commerces
- Modifier les îlots directionnels, cours du Levant, cours du Nord et devant le Ravelin

Bon à savoir : Dès 2009-2010. L'emplacement des 38 gardes-cycles vient d'être validé conjointement par la Municipalité et l'UCAV.

3. Mettre en valeur le cœur de ville et développer les déplacements doux, par des aménagements sur le long terme.

- Aménager le cœur de ville
- Aménager la rue Jules Ferry
- Mettre en œuvre un schéma de déplacements doux
- Envisager des boxes à proximité du centre ancien

Bon à savoir : Des travaux préparatoires sont déjà lancés dans cadre du projet pluriannuel d'aménagement du centre ville. Le schéma de déplacement doux propose notamment l'étude d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée.

4. Adapter la réglementation pour renforcer les mesures prises et anticiper l'avenir en intervenant dans le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Inscrire au PLU des emplacements réservés pour voirie
- Préciser les conditions d'aménagement des voiries de lotissement
- Réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Bon à savoir : La phase diagnostique du PLU se termine. Commence le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) qui donnera les orientations du zonage et de son règlement.

5. Informer et sensibiliser les camératois pour accompagner les mesures prises par des actions de communication ciblées

- Auprès des habitants
- Auprès des enfants
- Auprès des employés municipaux et des commerçants
- Auprès des visiteurs et des clientèles

Bon à savoir : une communication ciblée sera lancée dès cet automne pour informer les usagers et encourager les initiatives citoyennes.

6. Travailler en partenariat avec les acteurs institutionnels, pour renforcer les mesures prises

- Le Conseil Général du Vaucluse : transports collectifs, signalisation routière et rond-point sur la RD 43
- La CCAOP et l'Association de Développement du Tourisme en Haut-Vaucluse (ADTHV) : gestion de la circulation poids-lourds, schéma de déplacements doux

Bon à savoir : en 2010, la municipalité mettra en place une signalisation d'information locale (SIL) suivant les recommandations du Grenelle 2 de l'Environnement, pour limiter les panneaux publicitaires et améliorer la signalétique des activités économiques.



L'avenir de Camaret en débat

Présentation de la concertation

La municipalité invite les camarétois à participer à des réunions pour débattre de l'avenir de Camaret. Chaque camarétois pourra apporter son avis et faire des recommandations pour le développement durable de la commune.

Le programme des ateliers 21 est le suivant :

6 septembre : Journée des associations

14h30 Atelier 21 sur le thème : « Accès à tous aux besoins essentiels ». Les thèmes abordés se-

ront : la culture, les loisirs, l'éducation, la santé...

Lieu : complexe sportif ou club ados

16 au 22 septembre : Semaine Européenne de la mobilité

22 septembre à 18h15 : Atelier 21 « Lutte contre les changements climatiques et la pollution de l'air ». Les thèmes abordés seront : l'aménagement de l'espace, les transports, la mobilité et les économies d'énergie.

Lieu : Mairie – Salle du Conseil

10-18 octobre : Semaine du Goût

13 octobre à 18h15 : Atelier 21 « Cohésion sociale et solidarité entre générations et territoires ».

Lieu : Salle polyvalente René Roussière

3 au 7 novembre : Semaine de l'énergie et de l'environnement

3 novembre à 18h15 : Atelier 21 « Préservation de la biodiversité et protec-

tion des ressources et des milieux ». Les thèmes abordés seront l'eau, les déchets, l'assainissement, les espaces naturels

Lieu: Mairie – Salle du Conseil

17 Novembre : Atelier 21 à 18h15

« Développement des modes de production et de consommation responsable ». Le thème abordé : l'économie locale.

Lieu: Mairie- Salle du Conseil

Transports en commun

Un réseau de transport en commun bien développé pour se déplacer sans se ruiner (et en limitant son impact écologique), les lignes de transport en commun du Conseil Général sont la solution : Deux lignes desservent Camaret :

- Avignon – Camaret : en semaine 1 rotation assure les transferts de Camaret vers Avignon sans passer par Orange (1 supplémentaire le samedi et le mercredi). Toutes les liaisons entre Orange et Camaret donnent accès à des correspondances vers Avignon.

- Orange - Vaison : en semaine, 5 rotations permettent d'aller de Camaret à Orange (3 le week end et une supplémentaire les jours de marché) et 6 en trajet inverse.

Le trajet entre Camaret et Orange vous coutera sans réductions 1.5€ (1.2€ en achetant un carnet de 10 tickets) et un trajet Avignon-Camaret, 3€ (2.4€ en achetant un carnet de 10 tickets).

L'arrêt de bus se situe cours du couchant et les horaires détaillés de différentes lignes sont disponibles en mairie.

Camaret : ville fleurie... et incivisme

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier bulletin, les jardiniers du service des espaces verts ont réalisé un travail remarquable, tant dans le choix des espèces (les plus économes en eaux) que dans l'agencement des compositions.

Le résultat de leurs efforts a été récompensé cette année encore, pour la quatrième fois consécutive, par le Conseil Général. La commune de Camaret a obtenu le 1^{er} prix du jury (dans sa catégorie) des villes et villages fleuris.

Nous déplorons toutefois que cette année encore, quelques individus sans scrupules se soient servis dans les massifs et jardinières.

Expression des élus

Liste « Camaret Avenir »

Non communiquée

Liste « Camaret Espoir »

Non communiquée

Conseil municipal du 2 juillet 2009

Le compte-rendu n°75 retraçant l'intégralité des délibérations est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout d'un point à l'ordre du jour sur proposition de Madame le Maire.

Dossier n°1 : Crèche multi-accueil. Attribution des marchés concernant 10 lots (21 voix pour - 6 abstentions).

D2 : Prise en charge de frais de déplacement de Mme L'HADJ-PISANO selon le barème en vigueur (unanimité).

D3 : Tarifs du repas de la journée des Associations du 6 septembre : adultes 10€ ; 8 à 12 ans : 5€ ; moins de 8 ans : gratuit (unanimité).

D4 : Adhésion de la Commune à l'ANDES (Association Nationale Des élus en charge du Sport)

moyennant une cotisation annuelle de 97€ (26 voix pour, 1 contre).

D5 : Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la rénovation des courts de tennis équivalente à 50 % du projet, soit 40 627 € (unanimité).

D6 : Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la rénovation des courts de tennis pour un montant de 20 000 € (unanimité).

D7 : Demande de subvention auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour le projet de Centre Intergénérationnel (26 voix pour - 1 abstention).

D8 : Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la réfection de la cour de l'école maternelle « La Souleïado » pour un montant de 11 434 € (unanimité).

D9 : Convention entre l'As-

sociation « Jazz dans les Vignes » et la Commune (unanimité).

D10 : Convention entre l'Association « Troupe A Travers Chant » et la Commune (unanimité).

D11 : Approbation du rapport d'activités 2008 de la CCAOP (19 voix pour - 8 abstentions).

D12 : Rapport annuel 2008 sur le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers (18 voix pour, 5 contre, 4 abstentions).

D13 : Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité des services de l'assainissement de la SDEI (unanimité).

D14 : Maintien des tarifs des concessions funéraires (unanimité).

D15 : Désignation du délégué local (collège des élus) auprès du Comité National d'Action Social pour le Per-

sonnel Territorial (CNAS) en la personne de Martine CELAIRE (25 voix pour, 1 contre, 1abstention).

D16 : Tirage au sort des jurés d'assises sur les listes électorales pour l'année 2010.

D17 : Création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins occasionnels et à un besoin saisonnier (unanimité).

D18 : Création d'emplois permanents - modification du tableau des effectifs (unanimité).

Dossier complémentaire : Convention de partenariat entre l'Association « Collectif Ariane » et la Commune pour la mise à disposition d'une psychologue clinicienne, dans le cadre des séances de supervision au sein des crèches prévues dans le Contrat Enfance Jeunesse (21 voix pour, 6 abstentions).

Services administratifs : Lundi, mardi et jeudi :

8h-12h et 13h-17h, Mercredi : 8h-17h, Vendredi : 8h-16h

Etat civil Juillet 2009

MARIAGES

Nabil EL KHAOUA et
Nadia HALIMI
le 3 juillet à Camaret

Sébastien MAGRE et
Virginie RAYMOND
le 4 juillet à Camaret

Julien COURBET et
Dorothee MOUTARD
le 4 juillet à Camaret

Anthony SANCHEZ et
Aline AUBRY
le 11 juillet à Camaret

David PHILIPPE et
Béregère DE QUILLACQ
le 25 juillet à Camaret

NAISSANCES

Lola COLLIN
née le 3 juillet à Orange

Zahia BETTAHAR
née le 7 juillet à Orange

Jonathan RAGE
né le 10 juillet à Orange

Jade THIBAUT
née le 15 juillet à Orange

Loredana ROUX
née le 29 juillet à Orange

Amaury PIC
né le 31 juillet à Orange

DECES

Paul GUERIN
le 7 juillet à Coucouron
(Ardèche)

**Antonio
DOSANTOS SANTORIO**
le 9 juillet à Orange

Vente tickets de cantine et étude surveillée

LUNDI : École les Amandiers de 8h15 à 8h30 ;
Mairie de 9h à 12h et 13h à 17h

MARDI : École Souleïado de 8h15 à 8h30 ;
Mairie de 9h-12h/13h-17h

MERCREDI : Mairie de 8h30-12h

JEUDI : École Mistral : 8h15 - 8h30 ; Mairie :
9h-12h/13h-16h

VENDREDI : Mairie : 8h30-12h/13h30-16h

Nouvelles activités à Camaret

Isolation

ISOL K est spécialisée dans l'isolation par mousse polyuréthane projetée. **Eric KALKIAS**, repreneur de la société **DUCLAUX CHAPE LIQUIDE** depuis avril 2008, a créé cette nouvelle structure qui complète l'activité de chape liquide existante :

04 90 37 27 15 ou
06 82 27 42 66
(Fax: 04 90 37 79 14).

Cours de guitare

Olivier MAIGRET, 13 ans d'expérience en école de musique, donne des cours particuliers de guitare, classique ou électrique, musique ancienne ou moderne. Il propose également des soirées concerts Pop-Rock-Blues en duo guitare-chant et groupe. Possibilité de cours à domicile.

PURA MUSIC'ART

13 Av. des Princes d'Orange
(près du centre village)

06 28 06 49 98

puramusicart@gmail.com

Sept.
2009

CAMARET *Associations*

Bulletin des ASSOCIATIONS de CAMARET-SUR-AIGUES

Sommaire

- 1 Journée des associations
- 1 Union Cyclotouriste
- 2 Classe 60
- 2 Karaté-Club
- 2 Club carpiste
- 3 Football
- 3 Ciné Ravelin
- 3 Agenda
- 4 Bibliothèque
- 4 Jumelage

Dimanche 6 septembre : Journée des Associations

Les associations camarétoises organisent leur journée portes ouvertes sur le Cours du Midi, aux Stades et à la Salle Polyvalente. Comme tous les ans, c'est l'occasion pour les camarétois de découvrir la richesse de l'activité associative de notre commune et, pourquoi pas, d'en rejoindre quelques unes.

L'ouverture et la présentation des stands aura lieu à 9H30 et les animations débiteront dans la foulée.

L'apéritif sera offert à 12h30 au boulodrome, et à 12h45 seront distribués à la buvette les plateaux repas contre ticket. Attention les tickets sont à réserver en mairie du 17 au 31 août. Aucun ticket ne sera vendu le jour de la manifestation (tarifs : adultes 10€, enfants de 8 à 12 ans 5 €, gratuit pour les moins de 8 ans)

Au Programme

- Matinée :** Boules Camarat/Trav - boulodrome
9h à 11h30 : Vieux Vélos - Battage de blé - Cours du midi
10h à 12h : « Croque cailloux » - Accrobranche - Cours du midi
10h30 à 11h30 : « Grosse boule » - Jeux de Boules - Boulodrome
11h : « Baïlla salsa » - Démonstration - Salle polyvalente
11h : Défilé majorettes - Cours du midi
12h15 : Sapeurs pompiers - démonstration - parking salles
14h à 17h : Volley ball - Pratique du volley - Boulodrome
14h30 : Karaté - démonstration - Salle polyvalente
14h30 à 18h : Grosse boule - Jeux de boules - Boulodrome
15H à 17h : Tennis - découverte - Terrains tennis
15h - 16h : Bibliothèque - Lecture - Salle polyvalente
16h : Démonstration majorettes
Après-midi : « Amicale laïque » - sculpture sur terre - Salle polyvalente - Rollers - Cours du midi
Après-midi : « Croque cailloux » - expo & films - Salle polyvalente
Journée : ASC - slaloms de ballons - Stade
Journée : Pêche passion - Jeux de pêche - Boulodrome

L'Union Cyclotouriste Camaretoise toujours plus haut

L'UCC n'en finit pas de gravir les sommets. Depuis la création du club en 1996, le président Patrick Bachmann a influé un dynamisme certain à son club.

Vainqueur de la coupe de Vaucluse et de la coupe de Provence à maintes reprises, le club vient de battre un nouveau record avec un effectif de 73 licenciés.

La convivialité, la solidarité et l'amitié ont toujours été les maîtres-mots du président Bachmann. Loin de l'esprit de compétition, le club a gravi au fil des années les marches de la notoriété et est désormais une référence dans la ligue de Méditerranée. Répondant au maximum présents à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la fédération française de cyclotourisme et du comité départemental de Vaucluse

et de Provence.

Le 28 Juin, ce sont 18 cyclos camarétois qui ont participé à la traditionnelle ascension du Mont-Ventoux organisée par l'ASPTT d'Avignon. A leur arrivée au sommet, ils ont reçu les félicitations du maire-adjoint Michel Paialunga, également membre du club. L'union cyclotouriste organisera le 12 Septembre, la randonnée du Ravelin avec des parcours de 40,60,90 et

150kms. Ouvert à tous, les horaires d'accueil sont de 7h à 15h avec pour point de départ le complexe sportif René Roussière. Le tarif des inscriptions est de 6,5 Euros pour les non-licenciés, 4 Euros pour les licenciés FFCT et gratuit pour les moins de 18 ans.

Tous les amateurs de la petite reine sont invités à participer à cette manifestation qui s'est toujours déroulée dans un esprit convivial



MAIRIE DE CAMARET-SUR-AIGUES - Cours du midi - 84850 Camaret-sur-Aigues
 Tél. : 04 90 37 22 60 - Fax : 04 90 37 72 33 - mairie-de-camaret-sur-aygues@wanadoo.fr
 Service Communication : communication.camaret@wanadoo.fr

Supplément de CAMARET-Infos n° 7



Classe 60

Ça va faire des vagues.....

La classe 60 Camaret-Travaillan prépare la « Fête des Dix »

Le bureau de la classe 60 a tenu sa réunion annuelle en juin dernier sous la présidence de son doyen, René-Louis Thomas et en présence de représentants des classes -1 et +1, ainsi que d'une délégation du « groupe de la KZ », traditionnellement associé aux projets des camarétoises et camarétois nés en 1940.

La trésorière Jackie Célaire a présenté le bilan financier structurellement et naturellement en équilibre ; le secrétaire Jean-Pierre Pécout s'est chargé de la paella des retrouvailles et l'archiviste Max Devine a rafraîchi la mémoire commune.

Karaté-Club

Avec 25 ans d'existence, le Karaté Club de Camaret offre l'expérience de ses années et la vitalité de sa jeunesse aux enfants, aux ados, aux adultes et aux séniors, débutants ou confirmés, désireux de pratiquer cet art martial sur les tatamis du magnifique dojo Philippe Pradayrol, les lundi et mercredi, de 17H45 à 18H30 pour les enfants et de 18H30 à 20H00 pour les plus grands.

Affilié à la Fédération Française de Karaté, le KCC organise et participe régulièrement aux diverses compétitions de combats et de katas au niveau dé-

Pour le 5 juin 2010, ces amis fidèles dont la plupart se connaissent depuis l'école maternelle de Madame Chaubaud et se voient toujours régulièrement préparer une « fête des 10 » à laquelle seront conviées toutes les classes en 10... de 10 ans à 120 ans.

Encore vivante dans de nombreuses régions du Nord, mais également dans l'Ain ou la Saône et Loire, cette tradition est-elle exportable sur les rives de l'Aygues ? On le saura l'an prochain !

Le programme prévisionnel comprend : accueil matinal et dépôt de gerbe au monument aux morts, examen des photos et documents collectés par les uns et les autres, grand vin d'honneur « heptagonal », repas et bal intergénéra-

partemental, régional et i n t e r - r é g i o n a l . Au fil des saisons sportives et des différentes techniques de Karaté do Shotokan enseignées par le professeur diplômé, les combattants progressent en grade jusqu'à la possibilité d'obtenir la prestigieuse ceinture noire, et d'aller toujours plus loin dans la réalisation de soi...

Nous aurons le plaisir d'être présents sur la place de Camaret le dimanche 6 septembre 2009, lors de la traditionnelle journée des Associations organisée par la municipalité de Camaret.



Une partie du bureau. On reconnaît de gauche à droite et de haut en bas Robert Célaire, René-Louis Thomas, Marie-Josée Bouche, Jean-Pierre et Michèle Pécout, Jackie Célaire, Mimi Thomas, Claude Graffand, Suzon et Max Devine.

tionnels et animations spectaculaires diverses.

Mais surtout, une ou plusieurs « vagues » seront larguées dans les rues du village, vagues des générations unissant bras dessus bras dessous toutes les classardes et tous les classards nés une année se terminant par zéro.

Enfin, si l'ouvrage est terminé d'ici là, sera présentée la plaquette des « Vrais faux noms Cama-

ret-Travaillan » sur laquelle travaille le bureau de la 60 (toutes les personnes portant ou ayant porté des faux noms, ou connaissant des faux noms et les anecdotes qui s'y rattachent sont invitées à contacter Marie-Josée Bouche, Max Devine ou Michèle Pécout ou à adresser un courriel à

rl.thomas@orange.fr

(Pré-inscriptions pour la fête des 10 à la même adresse électronique)

Club Carpiste

le club carpiste a participé à deux concours de pêche organisés par le Nokilus 66, un club avec lequel il a lié des affinités.

Lors du premier rendez-vous organisé du 12 au 14 juillet, Deux équipes ont représenté le club camarétois, qui ont fini respectivement 3^{ème} et 5^{ème}.

La deuxième manifestation, qui s'est déroulée du 24 au 26 juillet, avait pour spécificité d'être un enduro couple, pour permettre aux participants de faire partager leur passion à leur conjoint. Cette bonne idée a remporté un vif succès aux sein du club puisque cette fois, il n'y eu pas moins de huit équipes à s'engager. La défection d'une équipe, due à un



impondérable, a ramené à sept le convoi parti défendre les couleurs camarétoises. Le club s'est ainsi bien placé sur le podium, respectivement aux 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} places, et deux équipes « capot ».

Leurs visites en terre catalane ont laissé un très bon souvenir au club camarétois qui a pu, durant ces deux compétitions, apprécier la convivialité catalane. Il leur tarde d'y retourner et d'accueillir avec plaisir leurs amis chez nous.



Reprise chez les footballeurs

La pause estivale aura été de courte durée pour les bénévoles de l'Avenir Sportif Camarétois. Après une saison 2008-2009 bien remplie, les dirigeants de l'ASC ont organisé leur 1^{er} vide-grenier le dimanche 5 Juillet avec un succès inespéré. Dans le même temps dirigeants et entraîneurs s'activaient pour renforcer les effectifs. Simon Boyer demeure entraîneur général et sera aidé dans sa tâche par Luc Bernard et Vincent Denis. Luc Bernard est ancien joueur du SCOrange, du Grés d'Orange et de Mornas. Il apportera toute son expérience à l'équipe réserve de l'ASC. Vincent Denis évolue à l'ASC depuis son plus jeune âge et il a décidé cette année de franchir un nouveau palier en s'orientant dans une carrière d'éducateur. Sa parfaite connaissance du club, sa passion pour le football et sa volonté de « mouiller le maillot »

feront de lui la parfaite liaison entre joueurs et entraîneurs. Les dirigeants de l'ASC seront présents à la prochaine journée des associations pour présenter leur club et prendre toutes les nouvelles inscriptions.

Agenda

Ciné Ravelin

Festival 2009

« Le Cinéma et l'enfant »

En partenariat avec Cinéval, le 9^{ème} festival sur ce thème aura lieu **du 19 au 25 octobre**, avec comme toujours des projections de films récents, des animations et des débats.

Programme présenté par **Michel Flandrin** de France Bleu Vaucluse

Des séances scolaires seront offertes aux enfants des écoles de Camaret, Travaillan et Violès.

Pour le public, début le mercredi 21 octobre après l'ouverture officielle, avec la projection de la Palme d'or Cannes 2009 *Le ruban blanc*.

Vendredi : soirée débat avec un film sur la responsabilité écologique en présence **d'élus de Barjac (Gard)**, qui ont décidé d'introduire le bio dans leur cantine scolaire.

Samedi **soir** nous recevrons **Jean-Louis Milesi** co-scénariste habituel de Robert Guédiguian

Pré-sélection 2009 **Enfants** : *Le secret de Moby Dick*, *Robinson et compagnie*, *Hathi le conducteur d'éléphants*.

Documentaires : *Nos enfants nous accuseront (sur la responsabilité écologique)*, *Les enfants invisibles (7 courts métrages sur les destins d'enfants 4 coins du monde, vus par 7 des plus grands réalisateurs pour l'UNICEF)*
Adaptations de livres : *Le hérisson (d'après Muriel Barbery)*, *Le petit Nicolas (d'après la BD)*

Films tout public : *Une semaine sur deux (et la moitié des vacances)*, *Les Beaux gosses*, *Lino*.

Programmation sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté.

Reprise des séances normales (tous les 15 jours) à partir du 10 septembre.

Dim. 6 sept.	Fête des associations	Rues et salles municipales
6 sept., 14h30	Atelier 21	Salle polyvalente
Mardi 8 sept.	Goûter champêtre ambiance guinguette	Etang de la Garriguette (ou salle polyv. selon météo)
Samedi 12 sept.	Randonnée du Ravelin (vélo), 40, 60, 90 et 150 kms. Ouverte à tous.	Accueil 7h-15h devant la salle polyvalente
Merc. 16 sept. de 10h à 11h	Heure du comte (pour les enfants)	Bibliothèque
Du 11 au 20 septembre	Exposition "la mémoire retrouvée" à la Chapelle St Andéol. Photos de camarétois sur le thème « Jours de fête » Inauguration : vendredi 11 à 18H - Horaires : Lundi à vendredi : de 15H à 18H Samedi, dimanche : de 10H à 12H et de 15H à 18H	
Du 19 et 20 septembre	Journées du patrimoine : Ouverture de l'église, de la chapelle et de la maison Beque (samedi de 10h à 12h, dimanche de 15h à 18h) Visites commentées de Camaret : RDV à la Chapelle St Andéol, samedi 11h et dimanche 15 h	
22 sept., 18h15	Atelier 21	Mairie salle du Conseil
Jeudi 24 sept.	Cinéma	Salle polyvalente
Dim. 4 octobre à 17H	Conférence « la route de la soie » par Mme Myriam Bedin	Salle polyvalente
Jeudi 8 octobre	Cinéma	Salle polyvalente
13 oct., 18h15	Atelier 21	Mairie salle du Conseil
Mercredi 14 oct. de 10h à 11h	Heure du comte (pour les enfants)	Bibliothèque
Dim. 18 oct. de 10h à 11h	Heure du comte (pour les enfants)	Bibliothèque
19 au 25 oct.	Festival de Cinéma	Salle polyvalente
Mardi 20 octobre de 15h à 19h30	Don du sang	Salle polyvalente
Mercredi 21 oct. 14h	Sortie culturelle. Visite guidée de l'exposition : L'héritage artistique de Simone Martini.	Musée du Petit Palais à Avignon
3 nov., 18h15	Atelier 21	Mairie salle du Conseil
5 nov.	Cinéma	Salle polyvalente
17 nov., 18h15	Atelier 21	Mairie salle du Conseil
19 nov.	Cinéma	Salle polyvalente

Bibliothèque

Pour les petits : premiers rendez-vous **Heure du conte** les mercredis 16 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre de 10 à 11 heures à la bibliothèque.

Découverte du livre pour les « Boutchous » et « Les Péquelets » : premières rencontres les vendredi 18 septembre et 9 octobre.

Reprise des cours d'anglais : réunion d'information le **mardi 15 septembre 18h 30** à la Maison Bègue. Trois niveaux de cours (débutants, 2^{ème} année, confirmés) à raison de dix séances par trimestre. Coût 180€ à l'année (possibilité de payer en 3 fois). Adhésion à la bibliothèque obligatoire. Les bulletins d'inscription sont à retirer à la bibliothèque et en mairie.

Nouveau ! Création d'un rayon composé de documents en langue anglaise pour adultes et enfants

Date à retenir : Semaine Italienne du 15 au 21 novembre avec contes pour adultes et pour enfants, conférence, théâtre, ateliers d'écriture, cercle de Lecture...

Ateliers d'écriture animés par Laurent Biscarrat, Professeur de lettres, de l'Association « la plume enchantée ». Une fois par mois, durée 2h (10€ la séance).

Cercles de Lecture : un groupe d'adultes échange ses impressions sur un titre ou un auteur proposés quelques semaines avant. Une fois par trimestre, durée 1h30, gratuit.

Journée des Associations : 6 Septembre : rendez-vous à la Salle polyvalente. 15 Heures pour les enfants, 16 Heures intervention pour les adultes.

Comité de jumelage

Le **CJEC (Comité de Jumelage Européen de Camaret)**, présidé par **Madame Odile Porra**, est une **association 1901** qui a **pour but de favoriser les relations entre les habitants de Camaret et ceux de Travaco' Siccomario** tous les domaines (culturels, sportifs, scolaires, sociaux, économiques, etc...).

Actuellement, le CJEC organise deux échanges par an (un déplacement à Travaco' et une réception en retour à Camaret) qui **se traduisent principalement par des échanges entre les familles. Jusqu'à présent**, l'accent a été mis sur la visite et la connaissance de nos communes et régions respectives. Le comité assure également des échanges entre les diverses associations sportives et culturelles de Camaret.

Au cours du prochain trimestre, le CJEC participera à la **journée des Associations** (6 septembre) et reprendra dès la rentrée ses **cours d'italien** pour les adultes qui désirent faciliter leurs échanges avec les familles de notre ville jumelle.

La prochaine visite de nos amis travacolini est prévue début octobre (du 8 au 11, à confirmer). Si vous désirez faire un échange avec une famille (hébergement) ou seulement participer à leur réception, contactez le CJEC au plus vite.

A note également pour Novembre : l'organisation d'un week-end à l'italienne

en collaboration avec la bibliothèque, avec exposition-conférence sur Léonard de Vinci, lecture d'auteurs italiens, contes siciliens et repas italien. Sont également à l'étude des échanges et des activités entre

scolaires ou étudiants.

Enfin, le CJEC vous donne rendez-vous sur le Marché de Noël début décembre.

CJEC – Mairie de Camaret
04 90 37 22 60

Ermano Bonazzi réélu maire de Travaco Siccomario



Les élections municipales se sont déroulées au mois de juin à Travaco' Siccomario, notre ville jumelle d'Italie. Le maire sortant Ermano Bonazzi, qui avait paraphé le traité de Jumelage entre Camaret et Travaco' lors de la précédente mandature, a été réélu avec une équipe renouvelée.

Des conseillers municipaux sortants, qui n'ont pas souhaité se représenter, ont toutefois indiqué qu'ils conserveraient toutes leurs attaches avec leurs amis camaretois : Sandro Boiocchi, qui a été maire pendant 29 ans et membre du conseil municipal durant 34 ans, restera dans nos cœurs pour avoir participé activement aux relations entre nos deux communes.

Lia Zanoli, présidente du comité de jumelage de Travaco', n'a pas souhaité non plus renouveler son mandat, mais elle restera très active dans les échanges entre nos deux villes.

Sitôt élu, Ermano Bonazzi n'a pas manqué de rappeler aux représentants camaretois que notre jumelage est inscrit dans la durée et que tout sera mis en œuvre afin que celui-ci perdure. Une prochaine réception de nos amis italiens devrait avoir lieu au mois d'octobre. Les deux comités devront conjointement retrousser leurs manches pour mettre rapidement en place l'organisation de cette rencontre, qui a pris un léger retard du fait de cette échéance électorale.